

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 05 septembre 2019

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 26/08/2019

L'an deux mille dix-neuf et le cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN

Présents : 6

Présents : José SARLIN, Richard UBAUD, Yannick BOYER, Michel GENEVRIER, Emmanuel GHIOTTI, Guy ALBRAND

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Annabelle TAIX par José SARLIN, Jean-Claude GILLON par Richard UBAUD

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Hervé BORRELLY, Jean-Paul BOUFFIER, Michel PHILIP

Secrétaire de séance: Richard UBAUD

Objet: Service Eau : DM1 - DE_2019_057

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
701249	Reversement redevance agence de l'eau	160.00	
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	-160.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/09/2019
004-210402343-20190905-DE_2019_057-DE